

Accompagner le Développement du Pouvoir d'Agir (DPA) des habitant·e·s

Le Pouvoir d'Agir est une « façon de faire et de penser » qui fait écho aux démarches d'actions des acteur·trice·s des Centres Sociaux. Aborder les aspects théoriques de cette démarche, analyser leur passage en actions opérationnelles et expérimenter via des exercices pratiques, permet une évolution voire une transformation dans sa posture, qui va dans le sens de la culture « d'Aller Vers » du Centre Social. Cette formation vous donnera des repères clés pour accompagner ce changement de perspective.

Objectifs pédagogiques :

- Conscientiser le rôle du Pouvoir d'Agir dans les centres sociaux.
- Identifier les démarches favorisant le Développement du Pouvoir d'Agir.
- Structurer une démarche d'écoute active.
- Expérimenter et analyser une démarche d'écoute active.
- Projeter des solutions pour son centre.

Contenu de la formation :

Jour 1 - Le pouvoir d'agir, c'est quoi? Et comment cela se pratique?

- Définition du DPA.
- Démarches favorisant le DPA.

Jour 2 - Une démarche d'accompagnement au pouvoir d'agir

- Situation problème.
- Structuration d'une démarche d'écoute active.

Jour 3 - Expérimentation de la démarche. Et dans mon centre, comment cela se passe?

- Expérimentation de l'écoute active.
- Projection du DPA pour sa structure.

Moyens pédagogiques :

Méthodes de pédagogie active

Productions en sous-groupe

Jeux

Analyses documentaires et lectures pédagogiques

Apports théoriques

Expérimentation sur le terrain

Évaluation de la formation :

L'évaluation des compétences acquises par chaque stagiaire se fera en cours ou en fin de la formation, via une évaluation de la formatrice et une auto-évaluation des acquis de la formation.

N° Formation : 25CE04

Date(s), lieu(x), horaires et durée :

 10, 11 et 12 mars 2025

 9h30-17h30

 3 jours

 Au plus près des stagiaires

Public concerné :

- Bénévoles
- Salarié·e·s

Pré-requis :

Aucun

Tarifs :

Adhérents :

Bénévoles : 105€ / Salarié.e.s : 885€

Non-adhérents :

Bénévoles : 195€ / Salarié.e.s : 1 200€

Nombre de participants :

Minimum 8 / Maximum 16

Formatrice :

Sophie GUERINEAU

Directrice – CSC J TATI

Accessibilité :

Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour participer à la formation, merci de contacter Céline Cremades lors de votre demande d'inscription.

Inscriptions en ligne sur
formationpdl.centres-sociaux44.fr